

Référendum contre la modification du 24 mars 2006 de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) (Incitation à la violence et violence lors de manifestations sportives)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que la modification du 24 mars 2006 de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) (Incitation à la violence et violence lors de manifestations sportives) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton	N° postal	Commune politique

N°	Nom (écrire à la main et si possible en majuscules)	Prénom	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

Expiration du délai référendaire: 13 juillet 2006

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Sceau

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu:

.....

Date:

.....

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée jusqu'au 15 juin 2006 au plus tard au comité référendaire: Referendum BWIS, Postfach, 4002 Basel; il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires. Des listes de signatures peuvent être téléchargées sous <http://www.referendum-bwis.ch>.